
Procès-verbal de la cent trentième session du Comité de l'évaluation

Cote du document: EB 2025/145/R.29

Point de l'ordre du jour: 10 d)

Date: 12 septembre 2025

Distribution: Publique

Original: Anglais

POUR: INFORMATION

Questions techniques:

Indran A. Naidoo

Directeur

Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA
courriel: i.naidoo@ifad.org

Carola Alvarez

Directrice générale

Bureau de l'efficacité du développement
courriel: c.alvarez@ifad.org

Comité de l'évaluation

Cent trentième session

Rome, 5 septembre 2025

**Procès-verbal de la cent trentième session du
Comité de l'évaluation**

Cote du document: EC/130

Date: 12 septembre 2025

Distribution: Publique

Original: Anglais

POUR: INFORMATION

Questions techniques:

Indran A. Naidoo

Directeur

Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA
courriel: i.naidoo@ifad.org

Carola Alvarez

Directrice générale

Bureau de l'efficacité du développement
courriel: c.alvarez@ifad.org

Procès-verbal de la cent trentième session du Comité de l'évaluation

1. Le présent procès-verbal, approuvé par le Comité de l'évaluation, rend compte des délibérations de cet organe à sa cent trentième session, qui s'est déroulée à la fois en présentiel et en ligne le 5 septembre 2025; il est communiqué au Conseil d'administration pour information.

Point 1 de l'ordre du jour: Ouverture de la session

2. Ont participé à la session les membres du Comité représentant l'Allemagne, l'Égypte, la Finlande, l'Inde, l'Indonésie, le Mexique, le Nigéria, le Royaume des Pays-Bas et la Suisse. Étaient également présents, à titre d'observateurs, les représentants de l'Algérie, du Brésil, du Canada, de la Chine, des États-Unis, de la France et de la Suède. Ont en outre assisté à la session le Directeur du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) (à distance), la Directrice adjointe d'IOE, la Directrice générale du Bureau de l'efficacité du développement, le Vice-Président adjoint responsable du Département des opérations de pays, la Directrice générale du Bureau de l'exécution technique, la Secrétaire du FIDA et d'autres membres du personnel du FIDA.
3. Le président, Yaya O. Olaniran (Nigéria), a informé le Comité qu'il ne pouvait assister à la session en personne et que, avec l'accord du Comité, Erma Rheindrayani (Indonésie) présiderait la session. Le Comité n'ayant émis aucune objection, Mme Rheindrayani a assumé la présidence.
4. La présidente a souhaité la bienvenue aux représentants de l'Allemagne, de l'Égypte et de la Finlande, qui participaient aux travaux du Comité de l'évaluation pour la première fois.

Point 2 de l'ordre du jour: Adoption de l'ordre du jour (EC 2025/130/W.P.1)

5. Le Comité a adopté l'ordre du jour figurant dans le document EC 2025/130/W.P.1 (dont la version révisée sera publiée sous la cote EC 2025/130/W.P.1/Rev.1), un nouveau point étant ajouté au titre des questions diverses en vue de communiquer des informations actualisées sur l'ordre du jour provisoire de la cent trente et unième session du Comité de l'évaluation, prévue pour le 6 novembre.

Point 8 de l'ordre du jour: Aperçu du budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2026 et plan indicatif pour 2027-2028 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (EC 2025/130/W.P.7)

Messages clés:

- Les membres étaient résolument favorables à l'approche axée sur l'apprentissage suivie par IOE et approuvaient le recours aux évaluations pour encourager l'amélioration continue de toutes les opérations du FIDA et la prise de décisions stratégiques.
- Ils ont également approuvé le programme de travail proposé et ont donné leur avis quant aux paramètres des évaluations au niveau de l'institution (ENI) sur la gestion des ressources humaines, les fonds supplémentaires et l'action du FIDA dans les situations de fragilité et de conflit.
- En gardant à l'esprit l'Initiative ONU80 menée actuellement, IOE devrait réaliser les évaluations prévues dans son programme de travail dans un souci d'efficience.

6. Les membres du Comité de l'évaluation ont accueilli favorablement l'aperçu du budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2026 et le plan indicatif pour 2027-2028 d'IOE, qui figuraient dans le document EC 2025/130/W.P.7, et ont relevé plusieurs points importants.
7. Il a été estimé que l'ENI sur les fonds supplémentaires était importante et survenait au bon moment et d'aucuns ont demandé à avoir plus d'informations sur les processus décisionnels, l'influence des donateurs, les arbitrages, l'impact sur l'orientation thématique et les ressources de base. Par ailleurs, un membre a proposé que l'évaluation porte notamment sur l'impact des contributions additionnelles pour le climat. L'ENI sur le cadre de gestion des ressources humaines a également été accueillie avec satisfaction et IOE a noté qu'il était demandé de revoir le processus de réajustement et de privilégier l'efficience, en particulier à la lumière de l'Initiative ONU80 menée actuellement et des possibilités qu'offrait une meilleure collaboration moyennant des services partagés et des partenariats avec d'autres organismes des Nations Unies. Il a été précisé que les membres auraient la possibilité d'examiner les documents d'orientation des deux évaluations. L'évaluation thématique concernant la collaboration du FIDA avec le secteur privé et l'ENI sur le recours aux technologies de l'information et des communications pour les processus institutionnels et l'appui aux programmes, toutes deux prévues pour 2028, ont également été jugées importantes. Au sujet de l'évaluation infrarégionale sur les situations de conflit et de fragilité dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord, les membres ont souligné qu'il importait de distinguer clairement les deux types de contexte et attendaient avec intérêt qu'une analyse soit réalisée sur la persistance du faible niveau d'efficience dans les zones touchées par des conflits, qui n'entraînait d'ailleurs pas nécessairement une baisse de l'efficacité.
8. Les membres se sont félicités qu'IOE accorde davantage d'importance à l'apprentissage et ont approuvé l'approche adoptée par le Bureau pour garantir que les évaluations contribuent véritablement à l'amélioration continue de l'ensemble des activités du FIDA. En outre, ils ont demandé des précisions sur les taux de change et sur l'utilisation du budget en rapport avec les dépenses de personnel.
9. IOE a expliqué qu'il suivait une approche prudente quant à sa dotation en personnel et a ajouté que la légère augmentation à ce titre s'accompagnait de l'intégration de l'intelligence artificielle et de la présence d'une équipe compétente, ce qui permettait aux opérations de ne pas dépasser le budget. Il a assuré au Comité qu'il était prêt à gérer un accroissement important de la charge de travail et a souligné qu'il continuait de privilégier l'apprentissage à l'aide de processus de participation améliorés.
10. IOE s'est engagé à revenir vers le Comité concernant l'incidence des taux de change sur son projet de budget, une marge étant prévue pour des ajustements, ainsi que concernant la raison expliquant les différences de dépenses de personnel entre le tableau 3 et le tableau 5.

Point 7 de l'ordre du jour: Rapport 2025 du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction + observations du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (EC 2025/130/W.P.6 + Add.1)

Message clé:

- Le Comité s'est félicité que le Rapport 2025 du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA) mette davantage l'accent sur l'apprentissage et l'utilisation des technologies numériques et de l'intelligence artificielle et a souligné la nécessité de renforcer le suivi-évaluation et d'appliquer intégralement et rapidement les recommandations.

11. Le Comité a accueilli avec satisfaction le rapport et les observations d'IOE y afférentes. Les membres ont salué la volonté de la direction de renforcer le suivi-évaluation. Il a été indiqué que le nouveau Bureau de l'efficacité du développement donnait activement la priorité à cet objectif et que des mesures étaient prises pour accroître les ressources et renforcer les capacités internes. La direction a réaffirmé l'importance que revêtaient les outils numériques et l'intelligence artificielle et a évoqué à cet égard l'initiative pour l'agilité opérationnelle menée par la Vice-Présidente en vue de rationaliser les processus et de tirer parti de la technologie. Les membres se sont également félicités de la plus grande attention accordée à l'apprentissage, en particulier dans le cadre de la mise en ligne de l'outil de suivi PRISMA.
12. Les membres ont demandé des précisions sur les raisons de la baisse du taux de recommandations intégralement mises en œuvre. La direction a expliqué les difficultés associées à la mise en œuvre de multiples éléments subsidiaires regroupés dans de nombreuses recommandations, et s'est engagée à accélérer l'application, de sorte que celle-ci ait lieu en temps utile et soit pertinente pour l'institution. Elle a également noté que certaines recommandations exigeaient des actions cycliques liées à la conception des futurs projets ou à l'élaboration de nouvelles stratégies de pays. En réponse à une question concernant l'appui fourni par le FIDA aux pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure en voie de reclassement, la direction a indiqué que, dans le cadre de la Quatorzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA14), de nouveaux outils et instruments seraient étudiés en vue de renforcer l'offre proposée par le Fonds à cet égard.

Point 3 de l'ordre du jour: Rapport annuel 2025 sur l'évaluation indépendante au FIDA + réponse de la direction (EC 2025/130/W.P.2 + Add.1)

Messages clés:

- Tout en reconnaissant une évolution positive sur les plans de la pertinence et de l'innovation, les membres étaient préoccupés par le recul de la performance en matière d'égalité femmes-hommes et d'autonomisation des femmes et ont indiqué qu'il fallait procéder à des analyses plus solides de ce domaine lors de la conception des projets, allouer des crédits budgétaires à ces questions et améliorer les capacités internes pour favoriser des effets directs tenant compte des questions de genre.
- Les membres ont pris note des difficultés relatives à la durabilité des avantages et ont encouragé la réalisation d'évaluations de suivi sur le long terme – éventuellement 15 à 20 ans après l'achèvement – afin que l'on puisse mieux comprendre l'impact des interventions du FIDA sur la durée.

13. Les membres ont accueilli avec satisfaction le Rapport annuel 2025 sur l'évaluation indépendante au FIDA (ARIE) et la réponse de la direction y afférante. Ils se sont félicités de l'analyse globale présentée dans le rapport, en particulier de l'évolution positive sur le long terme de la performance en matière de pertinence et d'innovation. Néanmoins, ils étaient préoccupés par le recul de la proportion de projets ayant obtenu de bons résultats dans le domaine de l'égalité femmes-hommes et de l'autonomisation des femmes, et ont encouragé le FIDA à renforcer l'analyse de cette problématique lors de la conception des projets, à veiller à l'allocation de ressources budgétaires suffisantes et à améliorer les connaissances internes sur les questions de genre.
14. La durabilité des résultats a été pointée comme étant une difficulté notable et plusieurs membres ont mis en avant les notes faibles obtenues systématiquement dans ce domaine. Il a notamment été suggéré de réaliser des évaluations de suivi 15 à 20 ans après l'achèvement d'un projet pour évaluer l'impact des interventions sur la durée. Il a également été souligné que l'engagement des pouvoirs publics était essentiel à la durabilité à long terme.
15. S'agissant des données et des méthodes d'évaluation, les membres se sont interrogés sur l'utilisation de moyennes simples pour rendre compte de la performance, étant donné que la portée variait considérablement d'un projet à l'autre. Ils ont recommandé de procéder à des analyses de sensibilité ou d'utiliser des moyennes pondérées pour donner une image plus fidèle de la performance. En outre, ils ont souligné qu'il fallait revoir la conception des projets et la structure des unités de gestion de projet, en particulier dans les situations de fragilité, afin d'accroître l'efficience et la durabilité à long terme. Ils ont également insisté sur l'importance des activités hors prêts – comme la création de partenariats, la mobilisation du secteur privé et les collaborations public-privé – et ont encouragé le FIDA à rendre compte de ces initiatives de façon plus régulière et plus exhaustive.
16. La direction a reconnu qu'il aurait fallu inclure une réponse aux constatations sur la durabilité des avantages, mais a mentionné que le FIDA envisageait d'utiliser des outils comme les systèmes d'information géographique et les analyses de cohorte synthétiques pour évaluer les impacts à long terme sur les communautés. Elle a souligné combien il était important de faire preuve de stratégie dans la sélection et l'allocation des ressources, en particulier dans les situations de fragilité, et a insisté sur la nécessité de concilier efficience et réalisés opérationnelles.

17. La direction a souligné que le FIDA s'attachait actuellement à intégrer la durabilité à l'ensemble du cycle des projets, en réfléchissant aux stratégies de retrait dès le stade de la conception et en procédant à des examens à mi-parcours rigoureux pour faciliter tout ajustement nécessaire. Elle a ajouté que la présence dans les pays était indispensable pour garantir un impact pérenne, tout comme l'approche programmatique adaptative en plusieurs phases approuvée récemment, qui permettait de penser les projets à plus long terme. Les projets intégrés de plus grande envergure avaient tendance à bénéficier d'une meilleure appropriation par les pouvoirs publics et d'une plus grande visibilité, ce qui jouait en faveur de la durabilité, bien qu'il soit souvent difficile de convaincre les pouvoirs publics de la nécessité d'emprunter des fonds pour renforcer les institutions ou les capacités. La direction a présenté les mesures concrètes prises en faveur de la durabilité, notamment la mise en œuvre d'un plan d'action en ce sens, l'organisation de formations spécialisées au profit du personnel et des unités de gestion de projet, et la création d'une unité chargée de la fragilité devant adapter les interventions aux environnements difficiles. Ces initiatives dénotaient un engagement plus général visant à renforcer les capacités institutionnelles, à transposer à plus grande échelle les approches efficaces et à obtenir des résultats à long terme au regard du développement.
18. Rappelant que la thématique transversale de l'égalité femmes-hommes avait la cible la plus ambitieuse, la direction a présenté en détail les efforts faits pour améliorer les effets directs dans ce domaine, que ce soit en introduisant des indicateurs différenciés, en procédant à des analyses plus rigoureuses ou en prêtant un appui ciblé aux unités de gestion de projet.
19. En réponse aux questions sur l'utilisation de moyennes simples, IOE a expliqué qu'il s'agissait d'une pratique établie de longue date, alignée sur les méthodes employées par le Groupe de coopération pour l'évaluation. Toutefois, la possibilité d'examiner l'impact de l'envergure d'un projet sur la performance serait étudiée. La direction a précisé que chaque projet était évalué individuellement au regard des objectifs qui lui étaient propres. IOE a reconnu l'importance de se pencher de nouveau sur les projets précédents pour en évaluer les effets à long terme et a indiqué que cette démarche serait certes utile, mais qu'elle devait être planifiée avec soin et aurait une incidence sur le budget. Il a réaffirmé qu'il était déterminé à améliorer la dimension d'apprentissage de l'ARIE, y compris à explorer les possibilités offertes par l'intelligence artificielle pour mieux tirer parti des données issues des évaluations dans les prochaines éditions.

Point 4 de l'ordre du jour: Rapport 2025 sur l'efficacité du FIDA en matière de développement + observations du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (EC 2025/130/W.P.3 + Add.1)

Messages clés:

- Les membres se sont félicités des progrès accomplis s'agissant de faire correspondre les notes attribuées par IOE et par la direction et ont souligné que, par souci de crédibilité, il importait que les messages véhiculés par l'institution soient cohérents et que les données soient plus claires.
- Certains membres ont noté le recours à des moyennes simples et ont demandé une analyse plus nuancée fondée sur des données ventilées et l'emploi de méthodes d'analyse avancées qui rendaient mieux compte de la complexité des faits et permettaient de repérer les facteurs d'inefficience.
- Les délibérations sur la communication des résultats pourraient être optimisées si l'on associait l'examen de plusieurs rapports, en particulier le Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE), le Rapport sur l'efficacité du FIDA concernant les thématiques transversales (RIME) et le rapport d'évaluation de l'impact, qui étaient élaborés par la direction.

20. Les membres ont accueilli avec satisfaction le RIDE et les observations d'IOE y afférentes et se sont félicités de la réduction de l'écart entre les notes attribuées par IOE et celles attribuées par la direction. Ils se sont dits satisfaits de la volonté de la direction de renforcer la collaboration avec IOE dans ce domaine. En outre, ils étaient favorables à la recommandation d'IOE tendant à gommer les écarts entre les données pour améliorer la crédibilité et ont souligné qu'il importait que les messages véhiculés par l'institution au sujet de l'impact du FIDA soient cohérents.
21. Les membres ont reconnu que la différence entre les périodes d'évaluation pouvait contribuer à la variation des résultats, mais s'interrogeaient tout de même sur les tendances à la baisse observées dans le domaine de l'égalité femmes-hommes et de l'autonomisation des femmes, ainsi que sur les effets des retards pris dans le démarrage de projets. Ils ont souligné l'importance d'intensifier les efforts en matière de durabilité, tout en tenant compte de la résilience et de la nutrition. Ils ont également noté que des moyennes pondérées pourraient mieux rendre compte de la situation que des moyennes simples, et ont demandé si la direction était d'accord avec l'évaluation des problèmes d'efficience réalisée par IOE.
22. La direction a reconnu que des méthodes plus avancées que les moyennes simples rendraient mieux compte des réalités sous-jacentes, faisant remarquer qu'un tel exercice était effectué chaque année dans le cadre du bilan du portefeuille du FIDA. Compte tenu du modèle opérationnel du FIDA, les notes relatives à l'efficience étaient influencées par la performance des pouvoirs publics, des directeurs de projet et des unités de gestion de projet, et des problèmes de méthode se posaient quant à l'attribution des notes. Par exemple, il a été rappelé que les prolongations de projet – qui étaient souvent nécessaires du fait de facteurs externes – pouvaient nuire aux notes en matière d'efficience.
23. La direction a souligné qu'il importait que la conception et l'exécution des projets soient réalistes quel que soit le contexte, et a mis en avant les effets positifs de la décentralisation et de la présence d'effectifs dans les pays. Elle s'est engagée à analyser plus avant les facteurs d'efficience, ayant conscience de la relation étroite entre efficience et efficacité, et a défini des plans devant faciliter l'ensemble du cycle des projets grâce à l'amélioration de l'assurance qualité dans l'année à venir.

24. Concernant la recommandation tendant à combiner le RIME et le RIDE, la direction a rappelé que le RIME avait déjà été intégré en annexe au RIDE, mais avait été retiré à la demande des membres, car le document était devenu trop long. Elle n'a formulé aucune objection à l'idée de fusionner les deux documents à l'avenir.
25. IOE était d'accord avec les observations des membres selon lesquelles le recours à des moyennes pourrait occulter des nuances importantes, et a souligné à ce titre le besoin de données ventilées – qu'il s'efforçait activement d'obtenir en collaboration avec la direction – pour améliorer la clarté et la cohérence des messages véhiculés et des informations communiquées. S'agissant de l'efficience, IOE a souligné que puisque le FIDA intervenait essentiellement en tirant parti des dispositifs publics, les évaluations actuelles rendaient globalement compte de la performance des unités de gestion de projet. Étant donné que la décentralisation était toujours en cours et que le renforcement des capacités prenait du temps, IOE a demandé aux membres de patienter avant d'interpréter les résultats, car la portée des activités n'était peut-être pas encore suffisante pour produire des résultats concrets.

Point 5 de l'ordre du jour: Rapport 2025 sur l'efficacité du FIDA concernant les thématiques transversales + observations du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (EC 2025/130/W.P.4 + Add.1)

Messages clés:

- De l'avis général, il a été jugé pertinent de réunir le RIME et le RIDE, puisque cette démarche améliorerait la clarté, réduirait les doublons et faciliterait une analyse plus globale et intersectionnelle des thématiques transversales.
- Les membres ont constaté que la performance était plus faible au regard des thématiques transversales que sont la nutrition et l'égalité femmes-hommes et l'autonomisation des femmes, et ont souligné qu'il fallait améliorer les stratégies de ciblage et les systèmes de suivi, demandant à cet égard des indicateurs plus nuancés, mieux ventilés et plus axés sur les effets directs afin de mieux éclairer la prise de décisions et de mesurer avec exactitude l'impact sur le développement.
- Il a été souligné à quel point le renforcement des capacités internes et les stratégies institutionnelles étaient importants si l'on voulait que les thématiques transversales soient bien intégrées à la conception et à l'exécution des projets.

26. Les membres ont accueilli avec satisfaction le RIME et les observations d'IOE y afférentes et étaient favorables à l'idée de fusionner le RIME et le RIDE, car cela permettrait d'améliorer la clarté, d'éviter les doublons et d'avoir des débats plus cohérents. Bien que certains aient mentionné la raison pour laquelle les rapports avaient été séparés à la base, il a été indiqué que le regroupement des rapports encouragerait l'efficience et rendrait mieux compte du caractère indissociable des thématiques transversales.
27. Les membres ont insisté sur l'importance cruciale d'améliorer la qualité des données et de renforcer les systèmes de suivi, puisqu'on manquait de données dans des domaines comme la nutrition. Ils ont souligné qu'il fallait réaliser des évaluations plus qualitatives si l'on voulait avoir une vue d'ensemble et ont plaidé en faveur de données ventilées et axées sur les effets dire cts. De plus, ils ont insisté sur l'importance de mettre en œuvre des initiatives durables de renforcement des capacités et des programmes de formation structurés afin que les thématiques transversales soient bien intégrées à la conception et à l'exécution des projets.

28. S'agissant de l'égalité femmes-hommes et de l'autonomisation des femmes, les membres ont fait remarquer que les cibles n'étaient souvent pas atteintes et se demandaient si cela était dû à un problème au niveau de l'impact ou à la faisabilité des cibles en elles-mêmes. Certains ont noté que les visites sur le terrain et les évaluations montraient que les interventions avaient eu un véritable impact sur les femmes, ce qui laissait penser que les chiffres indiquant une mauvaise performance ne rendaient pas entièrement compte de la réalité. En outre, d'aucuns souhaitaient que les recoupements entre les thématiques transversales – comme l'égalité femmes-hommes, la nutrition et les peuples autochtones – soient étudiés sous un angle intersectionnel. Des questions ont été soulevées quant au manque de compétences techniques dans le cadre des missions de supervision et aux ressources allouées par le FIDA à la dotation en personnel au titre des différentes thématiques, en particulier compte tenu du recours de l'institution à des fonds supplémentaires.
29. La direction était favorable à l'idée de fusionner le RIME et le RIDE et a souligné que cette intégration permettrait d'avoir une vue plus globale et de mieux tenir compte de l'intersectionnalité. Elle a également insisté sur l'importance d'une approche intégrée des thématiques transversales et s'est engagée à mener des discussions en interne pour trouver la façon de procéder la plus efficace.
30. Pour ce qui est des effectifs et des missions de supervision, la direction a précisé que des experts thématiques ne pouvaient être affectés à chaque mission en raison du manque de ressources. Toutefois, d'autres dispositifs étaient en place, notamment des visites de pays ciblées assurées par des spécialistes et des mesures institutionnelles plus générales visant à confier à l'ensemble du personnel opérationnel la responsabilité d'intégrer les thématiques transversales. Il a été indiqué que des responsables avaient été nommés dans chaque région pour chaque thématique transversale et que des plans d'action régionaux étaient mis en œuvre pour combler de façon plus stratégique les lacunes relatives à ces thématiques.
31. Concernant les données et les indicateurs, la direction a évoqué les progrès accomplis dans le suivi de la nutrition au moyen d'indicateurs au niveau des ménages, comme la diversité alimentaire minimale pour les femmes, et a présenté les mesures prises actuellement pour améliorer la ventilation des données par handicap, en particulier dans les contextes de sortie de conflit. Elle a fait savoir qu'elle s'attachait en ce moment à élaborer des indicateurs d'effet direct fiables relatifs aux jeunes et aux peuples autochtones, en particulier pour ce qui est de la création d'emplois. En outre, elle a noté que le Cadre de gestion des résultats de FIDA14, qui devait encore être publié, offrirait l'occasion de revoir et d'affiner les cibles et les indicateurs et de faire en sorte que les éléments de ces deux catégories soient ambitieux et réalisables.

Point 6 de l'ordre du jour: Rapport d'évaluation de l'impact dans le cadre de FIDA12 + observations du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (EC 2025/130/W.P.5 + Add.1)

Messages clés:

- Les membres ont reconnu que les évaluations de l'impact du FIDA étaient particulièrement utiles pour rendre compte des résultats et des effets directs aux parlements nationaux, en particulier dans le contexte des débats sur la reconstitution des ressources.
- Les indicateurs de niveau II ont été jugés particulièrement utiles et les membres ont préconisé que des informations continuent d'être communiquées à leur sujet, car ils contribuaient à illustrer de façon claire et efficace les effets directs concrets en matière de développement.

- 32. Les membres ont accueilli favorablement le rapport, les observations d'IOE y afférentes et la présentation claire et exhaustive à ce sujet et se sont félicités de l'attention accrue portée à l'apprentissage. Ils ont salué les efforts faits pour harmoniser certains aspects méthodologiques et pour améliorer la diffusion d'informations sur les travaux du FIDA auprès d'un public plus large. L'harmonisation croissante entre les évaluations de l'impact réalisées par le FIDA et celles réalisées par IOE était une évolution positive.
- 33. Il a été souligné que les évaluations de l'impact du FIDA, en particulier les informations sur les indicateurs de niveau II, étaient très appréciées par les parlements, car elles offraient une analyse rigoureuse. Les membres ont également salué la pertinence des conclusions du rapport concernant les revenus, la production et l'accès aux marchés ainsi que la nécessité absolue d'opérer une transformation dans certains domaines.
- 34. La direction a reconnu que la communication d'informations provenant du terrain au sujet des cinq indicateurs exigeait des efforts considérables et avait un coût élevé, et a souligné qu'il importait que ces efforts apportent une véritable valeur ajoutée. Elle a également reconnu les limites existantes et s'est engagée à abandonner progressivement les pratiques qui ne produisaient pas les résultats escomptés.

Point 9 de l'ordre du jour: Questions diverses

- 35. Le Directeur d'IOE a annoncé au Comité qu'un point serait ajouté à l'ordre du jour de la cent trente et unième session du Comité de l'évaluation prévue pour le 6 novembre, à savoir l'évaluation de la stratégie et du programme de pays (ESPP) pour le Mexique. Ce point viendrait en sus des points figurant déjà à l'ordre du jour. Compte tenu de ce qui précède, la direction est convenue de reporter à 2026 la présentation du programme d'options stratégiques (COSOP) pour le Mexique, qui était à la base prévue pour 2025, afin que le COSOP puisse pleinement tenir compte et bénéficier des éclairages et des constatations contenus dans l'ESPP.

Clôture de la session

- 36. Il a été rappelé au Comité que le Bureau de la Secrétaire ferait circuler pour approbation le projet de procès-verbal de la session, comprenant les messages clés indiqués par les membres du Comité. La version définitive du procès-verbal serait transmise au Conseil d'administration à titre d'information à sa cent quarante-cinquième session.